Bulletin municipal

Le Babillard

Bulletin d'information municipale • Volume 09, numéro 03 • Automne 2021

CANTON DE HATLEY

PRODUITS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES : NOUVELLE POLITIQUE

(VOIR PAGE 4)

Crédit photo : Joselle Lassonde

RESTEZ INFORMÉ

Pour rester informé des dernières nouvelles de la municipalité, vous êtes invités à vous abonner à l'infolettre à partir de la page d'accueil de notre site internet.

www.cantondehatley.ca

2 Mot du maire

3 Infos municipales

4 Environnement

5 Faits saillants du conseil

6 Loisirs

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

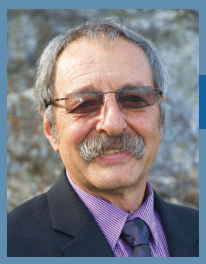

CONSEILLER 1

Patrick Clowery

CONSEILLER 2

Vincent Fontaine

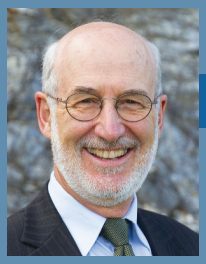

CONSEILLER 3

Jacques Bogenez

CONSEILLÈRE 4

Maryse Gaudreau

CONSEILLÈRE 5

Danielle Côté

CONSEILLÈRE 6

Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY
4765 chemin de Capelton
Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél.: 819 842-2977
Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Ce n'est qu'un au revoir.

Depuis maintenant près de 16 ans que j'ai le plaisir de travailler comme politicien, à titre de maire dans le monde municipal, le niveau politique ayant le plus d'impact sur sa communauté compte tenu de sa proximité avec ses citoyens. Oeuvrant au début au sein du comité en environnement, j'ai eu la chance de me joindre à une équipe dynamique ayant à sa tête un homme visionnaire avec un sens inné de la politique. J'ai pu évoluer sous le mentorat du maire Pierre Levac pendant près de 8 ans, avant de faire le saut à la mairie.

Durant ces 8 dernières années comme premier magistrat, plusieurs projets ont vu le jour. Petits ou grands dossiers, ils ont toujours eu la même importance pour moi. Que l'on parle du bâtiment municipal, de la régie incendie, des modifications au zonage, du traitement des élus et des employés ou d'une demande citoyenne, il était important pour moi que chaque dossier soit traité équitablement et avec intérêt.

Durant ces années, plusieurs personnes ont quitté leur fonction ou se sont jointes à la grande équipe administrative du Canton de Hatley. J'ai eu la chance de travailler avec des gens d'une grande valeur. J'ai connu deux directrices générales qui avaient à cœur notre municipalité. Des personnes dévouées et fidèles au conseil qui travaillaient sans cesse afin d'informer et soutenir ses élus. Je peux vous affirmer que vous avez une équipe administrative des plus dévouée et surtout professionnelle. Leur fidélité en est un exemple très concret, la majorité travaillant pour nous depuis plus de 15 ans. Leurs connaissances du milieu et des gens sont un bien inestimable.

Bien entendu, le politique aussi a vu des gens arriver et d'autres quitter. J'ai été choyé de travailler avec des gens impliqués, intègres, intelligents et surtout respectueux. Respectueux des autres et de leurs choix. Les réunions du conseil peuvent être parfois houleuses et il est important de conserver une intelligence émotionnelle nous permettant de traiter chaque dossier de façon individuelle et impartiale. Les conseillers municipaux formant mon équipe et qui ont participé à de nombreux comités durant les dernières années, ont tous fait preuve de cet engagement. Je leur souhaite une belle continuité.

Nous avons la chance au Canton d'avoir des citoyens qui sont très respectueux de leurs conseillers et de la politique municipale. J'ai eu beaucoup de discussions animées avec des citoyens durant mes mandats, mais aucune d'entre elles ne s'est terminée sur une note négative. On ne peut plaire à tous, c'est bien connu, et encore moins en politique. Les gens sont capables de comprendre. Ils peuvent être en désaccord avec la décision, mais quand on prend le temps d'expliquer la démarche décisionnelle la finalité peut être respectée. Pour moi, c'était un point essentiel de toujours prendre le temps de bien expliquer les choses. Sachez que vous avez été, durant toutes ces années, une motivation pour représenter notre belle municipalité. Votre confiance et votre participation ont toujours été très appréciées.

Grâce à vous tous, j'ai passé ces 16 dernières années dans un climat très agréable et propice à ma réalisation personnelle. On a beau aimer la politique, il faut quand même avoir du plaisir et je vous assure que les bons moments n'ont pas manqué.

Je vais maintenant m'attaquer à un nouveau défi professionnel, avec une expérience et de bons outils politiques qui me serviront dans mes nouvelles fonctions.

Merci à vous tous!

Martin Primeau, maire

INFOS MUNICIPALES

SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

Le système d'alerte automatisé de la municipalité permet de joindre rapidement par téléphone, texto ou courriel ses citoyens pour la transmission de messages importants comme la fermeture de chemins, les avis d'ébullition de l'eau potable ou autres messages d'intérêt public.

Vous pouvez ajouter ou modifier vos coordonnées par courriel à : reception@cantondehatley.ca.

LISTE DE GARDIENS/GARDIENNES

La municipalité tient à jour, sur son site internet, une liste de gardiens/gardiennes d'enfants. Si vous souhaitez ajouter ou enlever votre nom à cette liste, s.v.p. envoyez un courriel à reception@cantondehatley.ca.

PHOTOS DU CANTON RECHERCHÉES

La municipalité invite ses citoyens à partager leurs belles photos du Canton de Hatley pour illustrer le calendrier photo 2022. Le thème est ouvert et peut inclure les paysages, la nature, la faune, les activités de loisirs, le monde agricole, etc. Faites-nous parvenir vos photos en haute qualité d'ici la fin septembre à : reception@cantondehatley.ca.

Crédit photo : Hélène Brien

PROGRAMMATION DES LOISIRS – AUTOMNE 2021

Visitez notre page Facebook ou notre site internet pour tous les détails : cantondehatley.ca section Loisirs

ENTRETIEN PAYSAGER – TRAVAILLEUR AUTONOME RECHERCHÉ

Travail occasionnel à votre rythme - La municipalité du Canton de Hatley recherche un travailleur autonome pour l'entretien paysager devant l'Hôtel de ville.

Le travail consiste au maintien de l'aménagement existant : ouverture et fermeture des plates-bandes, désherbage à intervalle régulier, ajout de paillis et taille d'arbustes. Vous avez des compétences dans ce domaine et souhaitez postuler? Faites-nous parvenir un courriel, avec votre tarif horaire, à info@cantondehatley.ca ou contactez-nous au 819 842-2977.

COMMUNAUTAIRE

Pair

Une présence rassurante !

LE PROGRAMME PAIR

Vous habitez seul ou connaissez quelqu'un qui habite seul? Le programme Pair pourrait vous offrir la sécurité dont vous avez besoin. C'est GRATUIT et le programme a déjà sauvé plusieurs vies! Pair s'adresse principalement aux personnes vieillissantes et vivant seules. Il s'agit d'un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les abonnés pour s'assurer de leur bon état de santé.

Comment ça fonctionne ?

C'est simple… Comme le programme fonctionne à l'aide d'un logiciel, l'abonné choisit le nombre d'appel(s) qu'il souhaite recevoir par jour ou par semaine. Il choisit également l'heure qu'il reçoit son/ses appel(s).

Lorsque le programme contacte l'abonné, le fait de répondre indique que tout va bien. Après 3 tentatives en l'espace de 20 minutes, si l'abonné n'a pas répondu, le système déclenche une alerte et une visite à domicile est effectuée pour s'assurer de l'état de santé du membre.

Comment y adhérer ?

Il est possible de vous inscrire dès maintenant sur le site policerpm.com/inscription-programme-pair/

Pour avoir de l'information supplémentaire sur le programme ou pour obtenir de l'assistance lors de l'inscription, vous pouvez contacter la Régie de police de Memphrémagog au 819-843-3334, poste 0. Vous pouvez également visiter programmepair.ca.

SERVICE AUX AÎNÉS

Aide communautaire de Lennoxville et des environs
164, rue Queen,
Sherbrooke (Québec) J1M 1J9
info@communityaid.ca
Site internet : communityaid.ca
819 821-4779

AIDE COMMUNAUTAIRE COMMUNITYAID

Territoires desservis

Lennoxville, Waterville, North Hatley et Canton de Hatley.

Services

- Popote roulante
- Visite amicale
- OPALS : exercice adapté pour personnes âgées
- Journée d'activité organisée selon les saisons afin de briser l'isolement
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soin pour les pieds

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE VISANT À PROMOUVOIR L'UTILISATION DE DIVERS PRODUITS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES

La municipalité du Canton de Hatley soutient les familles et l'environnement

Le conseil municipal souhaite inciter les résidents du Canton de Hatley à réduire leur production de déchets pour la préservation de l'environnement avec la bonification de son programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables. Ainsi, un remboursement de 50 % est maintenant offert aux citoyens à l'achat de certains produits d'hygiène lavables et réutilisables.

Un remboursement jusqu'à 200 $ par résidence

Une fois l'achat complété, chaque requérant doit fournir les documents justificatifs demandés afin d'obtenir un remboursement pouvant aller jusqu'à 200 $ maximum par résidence, par année. Cette politique est entrée en vigueur le 2 août 2021.

Les produits inclus au programme

L'aide financière est applicable spécifiquement aux produits indiqués dans les trois catégories ci-dessous.

Catégories	Produits
Produits et services d'hygiène réutilisables pour enfant	• Couches; • Culottes d'entraînement à la propreté fabriquées de tissu lavable et réutilisable incluant les couches de piscine, les couches plates, les couvre-couches, les insertions et les feuillets lavables ainsi que les produits lavables pour l'énurésie nocturne; • Matériel pour confectionner un ensemble d'au moins 20 couches (maximum 15 m de tissus absorbant ou imperméable. Peut être accompagné d'accessoires comme des élastiques, du fil, des boutons pressions, etc. Les accessoires à eux seuls ne peuvent pas être remboursés); • Adhésion à un service de location de couches lavables pour minimum 12 mois; • Adhésion à un service de lavage de couches lavables pour minimum 12 mois; • Compresses d'allaitement.
Produits réutilisables d'hygiène féminine	• Coupes menstruelles, culottes absorbantes lavables, serviettes hygiéniques lavables et protège-dessous lavables, réutilisables et conçus pour être utilisés par la femme ; • Matériel pour confectionner un minimum de 5 serviettes hygiéniques ou protège-dessous lavables (maximum 5 m de tissus absorbant ou imperméable. Peut être accompagné d'accessoires comme du fil, des boutons pressions, etc. Les accessoires à eux seuls ne peuvent pas être remboursés).
Produits réutilisables de protection contre l'incontinence	• Couches, protections hygiéniques et sous-vêtements absorbants lavables, réutilisables ainsi que les produits lavables pour l'énurésie nocturne ; • Matériel pour confectionner un ensemble d'au moins 10 couches (maximum 15 m de tissus absorbant ou imperméable. Peut être accompagné d'accessoires comme des élastiques, du fil, des boutons pressions, etc. Les accessoires à eux seuls ne peuvent pas être remboursés).

Le formulaire de demande de remboursement se trouve sur le site internet de la municipalité du Canton de Hatley.

LE SAVIEZ-VOUS?

Valorisez vos feuilles mortes

Les feuilles mortes sèches ramassées à l'automne peuvent être conservées et servir à tapisser le fond du bac brun tout au long de l'hiver pour éviter que les matières collent au fond du bac. Vous pouvez aussi, à cette fin, utiliser du carton ou du papier journal.

À l'Hôtel de Ville

Vous pouvez y déposer les articles suivants pour recyclage :

- Les masques jetables
- Les batteries (piles)
- Les cartouches d'encre d'imprimantes
- Les bouchons de liège
- Les bouteilles et contenants de verre (enlever couvercles et bouchons s.v.p.)

Écocentres de Sherbrooke

- Accès gratuit pour les résidents du Canton de Hatley (preuve de résidence requise)
- Vaste éventail de matériaux acceptés et valorisés
- Infos : 819 821-5858 ou consultez la section Matières résiduelles de notre site internet

Automne 2021

SÉANCE DU CONSEIL DU 7 JUIN 2021

Taux des droits de mutation
Le conseil adopte un règlement modifiant les taux sur la tranche d'imposition qui excède 500 000 $, lorsque la municipalité perçoit un droit sur le transfert de tout immeuble situé sur son territoire.

- Sur la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 $ sans excéder 750 000 $: 2%
- Sur la tranche de la base d'imposition qui excède 750 000 $ sans excéder 1 000 000 $: 2,5%
- Sur la tranche de la base d'imposition qui excède 1 000 000 $: 3%

Le taux minimum prévu par la loi sur la tranche de toute base d'imposition qui excède 264 000 $: est de 1,5 %.

Règlement sur la gestion contractuelle
La municipalité adopte un règlement sur la gestion contractuelle en conformité avec le projet de loi 67. Le règlement vise à favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Bouclage de l'aqueduc
Dans le but d'assurer la sécurité, la stabilité et la pérennité de l'ensemble du réseau d'eau potable, la municipalité propose au Village de North Hatley, le déploiement d'une stratégie d'investissement conjointe sur 5 ans. Cette stratégie pourrait inclure la réalisation d'un bouclage du réseau par le chemin Vaughan.

Droits de passage pour Estrie à cheval
La municipalité accorde des droits de passage pour cavaliers à l'organisme Estrie à cheval sur des terrains municipaux. L'organisme est responsable de l'entretien des sentiers.

- Immeuble constituant la continuité du chemin Horsefall fermé à la circulation (lot 4 090 424)
- Immeuble constituant le sentier Eustis et la continuité du chemin Eustis fermé à la circulation (lot 2 131 996)
- Immeuble municipal de 352 acres traversé par la rivière Massawippi juste au sud de la piste cyclable et accessible via le chemin Kingdom (lot 4 029 985)
- Immeuble constituant le Parc du Manège (lot 2 131 265)

Appui à la Bibliothèque de North Hatley
La municipalité verse 500 $ à la bibliothèque de North Hatley pour l'année 2021.

Appui à la Popote roulante
La municipalité verse 500 $ à l'Aide communautaire de Lennoxville et la Popote roulante au Canton de Hatley pour 2021.

Appui à Bleu Massawippi
La municipalité verse 1 000 $ en soutien aux activités de sensibilisation de Bleu Massawippi.

SÉANCE DU CONSEIL DU 5 JUILLET 2021

Demande de prolongation du chemin Horsefall
Le conseil refuse une demande de prolongation du chemin Horsefall au-delà de sa limite d'ouverture actuelle marquée par l'aire de virage

SÉANCE DU CONSEIL DU 2 AOÛT 2021

Rémunération du personnel électoral
Le conseil adopte un règlement relatif à la rémunération du personnel lors d'élections municipales. Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité.

Règlement sur l'accès à la voie publique
Le règlement sur l'accès à la voie publique est modifié de façon à assurer un dégagement horizontal du ponceau de 150 mm à 300 mm au sol par rapport à la partie inférieure du talus.

Schéma d'aménagement de la MRC
La municipalité demande à la MRC de Memphrémagog de modifier le projet de schéma d'aménagement afin que l'usage résidentiel soit autorisé dans l'affectation commerce de services située le long de l'autoroute 410 dans la municipalité du Canton de Hatley.

Nouvelle entente intermunicipale Site d'enfouissement/Écocentre/Plateforme de compostage
Le conseil autorise la conclusion d'une nouvelle entente avec vingt-et-une (21) autres municipalités. L'entente concerne l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles et remplace l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la région de Coaticook

Politique de produits hygiéniques réutilisables
La municipalité adopte la politique d'aide financière visant à promouvoir l'utilisation de divers produits hygiéniques réutilisables. La nouvelle politique vise à encourage l'utilisation de ces produits autant pour les enfants que pour les adultes, dans le but de diminuer les matières dirigées vers l'enfouissement.

LOISIRS

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE À LA JEUNESSE - ÉLITE SPORTIVE, CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

- Les jeunes de 17 ans et moins peuvent être admissibles à une bourse dans le cadre de la Politique d'aide financière à la jeunesse - Élite sportive, culturelle et scientifique.
- La politique permet de reconnaître la participation d'un ou une jeune à un événement ou une compétition qui en fait une candidate ou un candidat qui excelle dans une discipline reconnue.
- Détails sur le site internet cantondehatley.ca section Loisirs.

POLITIQUE DES LOISIRS – REMBOURSEMENT DE LA SURTAXE

- La municipalité rembourse maintenant 100 % de la surtaxe payée lors d'inscriptions à des loisirs, et ce, jusqu'à concurrence de 150 $ par enfant (17 ans et moins) annuellement.
- Toutes les activités de loisirs, de culture et de sports sont admissibles, sauf les activités déjà offertes au Canton de Hatley.
- Toute demande de remboursement doit parvenir à la municipalité avant le 31 décembre.
- Détails sur le site internet cantondehatley.ca section Loisirs.

BIBLIOTHÈQUE – REMBOURSEMENT D'ABONNEMENT

L'abonnement à une bibliothèque est admissible à un remboursement de 100 % en vertu de la Politique de loisirs pour les 17 ans et moins. De plus, la municipalité accepte de rembourser 50 % de l'abonnement d'un adulte à une bibliothèque, sans dépasser 100 $ par adresse civique.

CAMP DE JOUR 2021 – POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

La municipalité rembourse, à ses résidents, 30 $ par enfant par semaine pour toute inscription au camp de jour du Canton de Hatley 2021. Le remboursement se fait par chèque émis en septembre. Documents requis : reçu officiel et preuve de résidence.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SAVIEZ-VOUS?

Nul ne peut immobiliser un véhicule routier sur la chaussée d'un chemin public où la vitesse maximale permise est de 70 km/h ou plus, sauf en cas de nécessité ou à moins qu'une signalisation ne l'y autorise. - Code de la sécurité routière, article 384.

Au Canton de Hatley, la majorité des voies de circulation rurales ou collectrices ont une limite de vitesse de 70 km/h. On peut penser, entre autres, aux chemins d'Albert Mines, Beaudette, Dunant, Hatley Centre, Rodgers, Sherbrooke et de l'Université. Seules les rues locales avec une certaine densité résidentielle ont une limite de vitesse de 50 km/h.

UN PEU D'HISTOIRE

L'ÉGLISE MINTON UNITED AU CŒUR DU VILLAGE

Connu aussi sous le nom de Minton, le cœur du Canton de Hatley se nommait Maple Hill jusqu'en 1896, date à laquelle les autorités du canton font une demande pour y ouvrir un bureau de poste. Grande déception, on découvre qu'il existe déjà un Maple Hill dans la région du lac Mégantic. Minton sera donc le nom choisi pour ce carrefour.

Au début du siècle, à cette croisée des chemins, on retrouve l'église unie du Canada de style néo-gothique construite en 1894, une vieille école, des abris pour chevaux, une crémerie et une maison de forgeron qui sert tant de bureau de poste que de magasin général. Par la suite, d'autres forges et une manufacture de fromage et de beurre viennent marquer l'apogée de Minton. À partir des années 1950, la population diminue, puis le village meurt. Aujourd'hui, l'église est le seul témoin de l'existence de cette agglomération jadis prospère, mais elle ne sert plus qu'une fois par année et son cimetière a été déménagé à North Hatley.
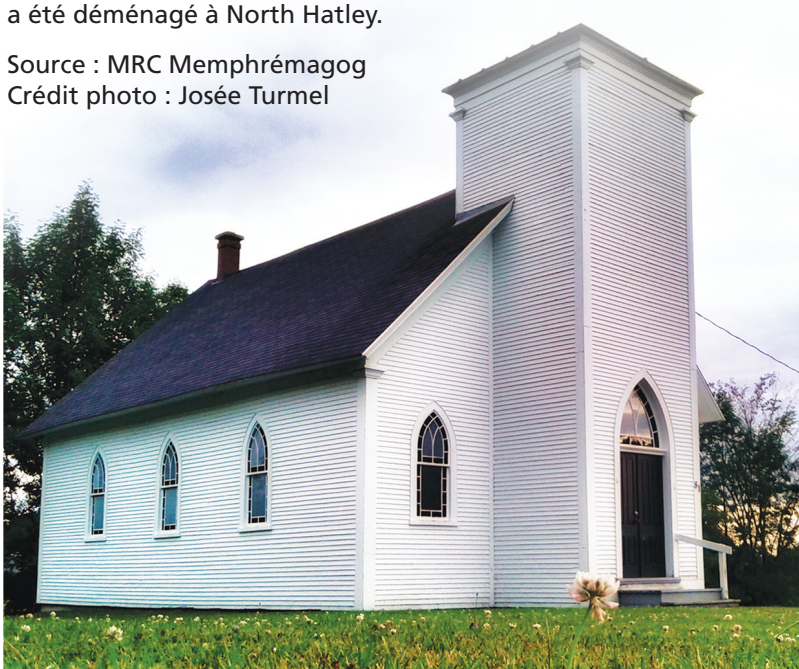
Source : MRC Memphrémagog
Crédit photo : Josée Turmel